



Communiqué de presse

Mécénat

Le Crédit Mutuel de Bretagne et la Clinique des Augustines signent une convention de mécénat

Le 9 octobre 2025 - Dans le cadre de ses dispositifs de solidarités, le Crédit Mutuel de Bretagne, avec le concours du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, vient d'officialiser la signature d'une convention de mécénat avec la Clinique des Augustines. Par un don de 30 000 €, la banque territoriale va contribuer à l'un des projets phares de l'établissement de santé morbihannais.

Ce don contribue au projet de rénovation de l'unité de soins palliatifs. La Clinique des Augustines et les professionnels de l'unité y prévoient la création d'un hôpital de jour, pour prendre en charge plus précocement les patients, améliorer leur qualité de vie, sécuriser leur maintien à domicile et soutenir leurs proches-aidants. Elle entreprend par ailleurs la rénovation et le réagencement des espaces communs de cette unité, avec la création d'espaces modulables permettant une utilisation polyvalente par les patients hospitalisés, les patients en hôpital de jour, ainsi que leurs familles et proches.

Ce soutien a été officialisé ce mercredi 8 octobre dans les locaux de la Clinique des Augustines, en présence notamment de :

- Sophie Pellier, Directrice Générale de la Clinique des Augustines,
- Sr Roxane Studer, Présidente de la Clinique des Augustines,
- Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne,
- Colette Séné, Présidente départementale du Crédit Mutuel de Bretagne pour le Morbihan,
- Anne Malzahn, administratrice référente Solidarités du Crédit Mutuel de Bretagne pour le Morbihan et administratrice du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, et
- Laurent Batais, Directeur départemental du Crédit Mutuel de Bretagne pour le Morbihan.

Chaque année, les dispositifs de solidarités activés par les caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne, au plus près des besoins, constituent une aide financière très concrète pour des milliers de sociétaires et clients particuliers, professionnels et associations. En complément de ces actions locales, la banque territoriale consacre une enveloppe spécifique à des partenariats et actions solidaires emblématiques à portée départementale ou régionale, pour soutenir des projets en faveur des personnes en situation de handicap et de dépendance.

A propos de la Clinique des Augustines

La Clinique des Augustines de Malestroit est un établissement sanitaire privé à but non lucratif. Les équipes regroupent plus de 280 professionnels dont 28 médecins. Les principales activités sont la gériatrie, les plaies chroniques et la cicatrisation, la rééducation et la réadaptation avec un plateau technique incluant la balnéothérapie et la seule unité de soins palliatifs de son territoire de santé.

La Clinique propose également un service d'imagerie (scanner, radiologie, échographie et mammographie) et des consultations paramédicales, accessibles à tous, renforçant ainsi son engagement à répondre aux besoins de santé de l'ensemble de la population. Plus d'informations sur www.cliniquedesaugustines.fr

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 319 points d'accueil, de conseil et d'expertise, dont 205 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Banque responsable, le Crédit Mutuel de Bretagne s'engage pour une finance respectueuse de son environnement et de toutes ses parties prenantes. En écho à sa Raison d'être, il s'inscrit dans une démarche de performance globale au travers d'actions sociétales, territoriales et environnementales concrètes. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur www.cmb.fr